Mention Légale

Ce site est la propriété de :

Bâti Serre'Vis

Auto Entrepreneur

Téléphone: 06.09.79.15.27

Adresse E-mail: batiserrevis@gmail.com

Adresse: 35290, Saint Méen Le Grand

Numéro de SIRET: 98003970500010

Ce site est hébergé par :

Webador: nom commercial de la société JouwWeb B.V. Etablie à Eindhoven (Pays-Bas) à Torenallee 20, code postal 5617 BC, enregistrée à la Chambre de Commerce sous le numéro de dossier 73261505.

Numéro de TVA: NL859426580B01

Email supportewebador.fr.

Conditions générale de ventes de Bâti Serre'Vis

CONDITIONS GENERALES APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS :

Les tarifs sont établis sur devis (évolutif selon prix des matériaux nécessaires au travaux), le 1er étant gratuit. Celui-ci étant valable pour une durée d'un mois à compter de sa date d'établissement. Il est considéré comme accepté par le client à compter de la signature du devis ou de sa validation par email.

1- EXECUTION DES PRESTATIONS

1. Les outils nécessaires à la prestation sont fournis par Bâti Serre'Vis. Le client devra laisser accès à Bâti Serre'Vis à l'eau courante et potable afin de répondre aux règles élémentaires d'hygiène. Le client s'engage à permettre l'exécution d'une prestation en toute sécurité et devra signaler à Bâti Serre'Vis tout élément ou modification du lieu d'intervention susceptible d'avoir une incidence sur la sécurité de Bâti Serre'Vis.

2- PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

2.1. Tarif : Les prestations sont facturées 35% du montant total avant la date de réalisation de la prestation selon devis accepté par le client. Le prix étant tout taxes, et le restant final à payer à la fin

des travaux. Les 35% font office d'acompte, ils seront donc déduit du prix restant à payer.

2.2. Non-réalisation de la prestation : Les prestations programmées et impossibles à effectuer totalement ou partiellement du fait du client et pour lesquelles le client ne justifierait pas d'un motif légitime, Bâti Serre'Vis se réserve le droit de garder les 35% d'acompte versé par le client. Ils comprennent le remboursement des achats effectués par Bâti Serre'Vis en vue des travaux à effectuer chez le client.

En revanche en cas de prestation non effectuée par Bâti Serre'Vis pour une raison qui lui est personnellement imputable et sans motif légitime, au sens de la jurisprudence, il devra reverser au client les 35% d'acompte.

2.3. Paiement.

2.3.1. Facture. Une facture est adressée au client par e-mail, ou donné en main propre. Le client pourra demander à recevoir sa facture par courrier postal en faisant la demande auprès de Bâti Serre'Vis. Sa demande sera prise en compte dans un délai de 15 jours. 2.3.2. Moyens de paiement : Les moyens de paiement acceptés par Bâti Serre'Vis sont les suivants : Espèces et Virements.

3- DROIT DE RETRACTATION

3.1. Droit de rétractation : Le client a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, le client doit notifier sa décision de rétractation à Bâti Serre'Vis par e-mail (batiserrevis@gmail.com) ou par courrier postal (l'adresse postale vous sera communiqué à ce moment) au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le client transmette sa communication relative à l'exercice de son droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

3.3. Effets de rétractation : En cas de rétractation de la part du client avant le début des travaux Bâti Serre'Vis remboursera tous les paiements reçus sans retard excessif et en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où Bâti Serre'Vis est informé de la décision de rétractation du client. Le client accepte expressément, dès à présent, qu'il sera remboursé par chèque ou virement par Bâti Serre'Vis.

Si le client demande de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, il devra payer un montant proportionnel aux prestations qui lui ont été fournies jusqu'au moment où le client a informé Bâti Serre'Vis de sa volonté de rétractation, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

3.3. Renoncement du client à son droit de rétractation : Le client est informé que le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

4- ENGAGEMENT QUALITE.

Il est rappelé que les présentes conditions générales sont constitutives pour le prestataire d'une

obligation de moyens et non d'une obligation de résultat.

5- RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Bâti Serre'Vis déclare être assuré pour les dommages qui pourraient être causés par son intervention. Le client s'engage à signaler par lettre recommandée avec accusé de réception tout signalement d'un dommage avec les justificatifs afférents.

6- MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Bâti Serre'Vis se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Dans ce cas, Bâti Serre'Vis en informera le client en respectant un préavis d'un mois avant leur date d'application effective. Les nouvelles conditions générales s'appliqueront de plein droit pour les prestations effectuées à compter de leur date d'application. Tout client ne souhaitant pas se soumettre à ces nouvelles conditions générales aura la possibilité de résilier son contrat. La continuité des prestations sur demande du client entraînera son acceptation pleine et entière des nouvelles conditions générales. Toute modification intervenant du fait de la loi ne pourra être considérée comme ouvrant droit à résiliation.

7- SERVICE CLIENTS

Pour toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes, le client peut contacter Bâti Serre'Vis par mail à l'adresse suivante batiserrevis.com.